



# NIMES

Projet de découverte de  
l'environnement

"Balade Architecturale  
Contemporaine"

le 7 Mai 1992

L'axe Foster :  
ci-contre,  
maquette  
générale du projet  
sur huit  
kilomètres.  
1. Patrimoine  
à conserver.

2. Projets sur l'axe  
Jean-Jaurès.  
3. Tissu urbain.  
4. Axe routier  
entre le Colisée  
et l'autoroute.  
5. Vers la  
campagne.





## Préambule

L'architecture est un irremplaçable témoin d'une civilisation. Une ville permet donc, pour peu qu'on dispose du code, de "lire" une civilisation.

La ville n'est pas seulement modelée par l'architecte qui en trace les plans, elle ne fait que refléter la société qui lui donne jour.

Les problèmes de formes architecturales et urbanistiques ne sont qu'un des éléments d'une politique d'ensemble qui comprend aussi les caractéristiques du marché foncier, du marché du logement, de la localisation des activités productives et de celles des équipements collectifs.

A l'heure actuelle dans la politique urbaine nîmoise la fonction "image" de la ville est mise en avant.

Dans la prise en compte de l'architecture et des concepteurs on peut dans les dernières décennies différencier trois étapes qui ne sont pas sans impact dans le cadre de vie urbain :

- 1 - Après guerre :           Marginalité des concepteurs. L'architecte est en retrait du système de la production du bâti.  
Les principaux acteurs sont l'Etat, les pouvoirs locaux et les organismes institutionnels.  
C'est la logique de la standardisation et des normes dans les bâtiments publics.
- 2 - Années 60 :           (période Jourdan) - Concept d'utilitarisme
- 3 - Décennies 70-80 :    Concept fonctionnaliste.

A Nîmes, le changement de municipalité de 1983 a amené un bouleversement dans la politique urbaine et sa valorisation. Le processus a été enclenché en 2 phases :

- 1 - Diagnostic ou Etat des Lieux élaboré par un collège d'architectes nîmois.
- 2 - Ere du "monumental", réalisation des grands projets urbains.

A travers ces réalisations, le fil conducteur c'est l'affirmation de la "romanité" de Nîmes et à travers elle, l'axe routier : la voie comme élément capital déterminant de la forme urbaine pour la délimitation du champ urbain, par la vocation de carrefour, par l'essor économique.

Les propositions de développement des architectes Nîmois reposent sur 2 axes essentiels :

- 1 - Rentabilisation du centre ville pour affirmer sa vocation résidentielle, communale et culturelle.
- 2 - Création d'une vitrine au Sud, où les opportunités foncières représentent en quelque sorte l'espace de la reconquête.
- 3 - Charte de la garrigue : recentrage de l'habitat et volonté de création de "village".

## **Promenade architecturale dans Nîmes.**

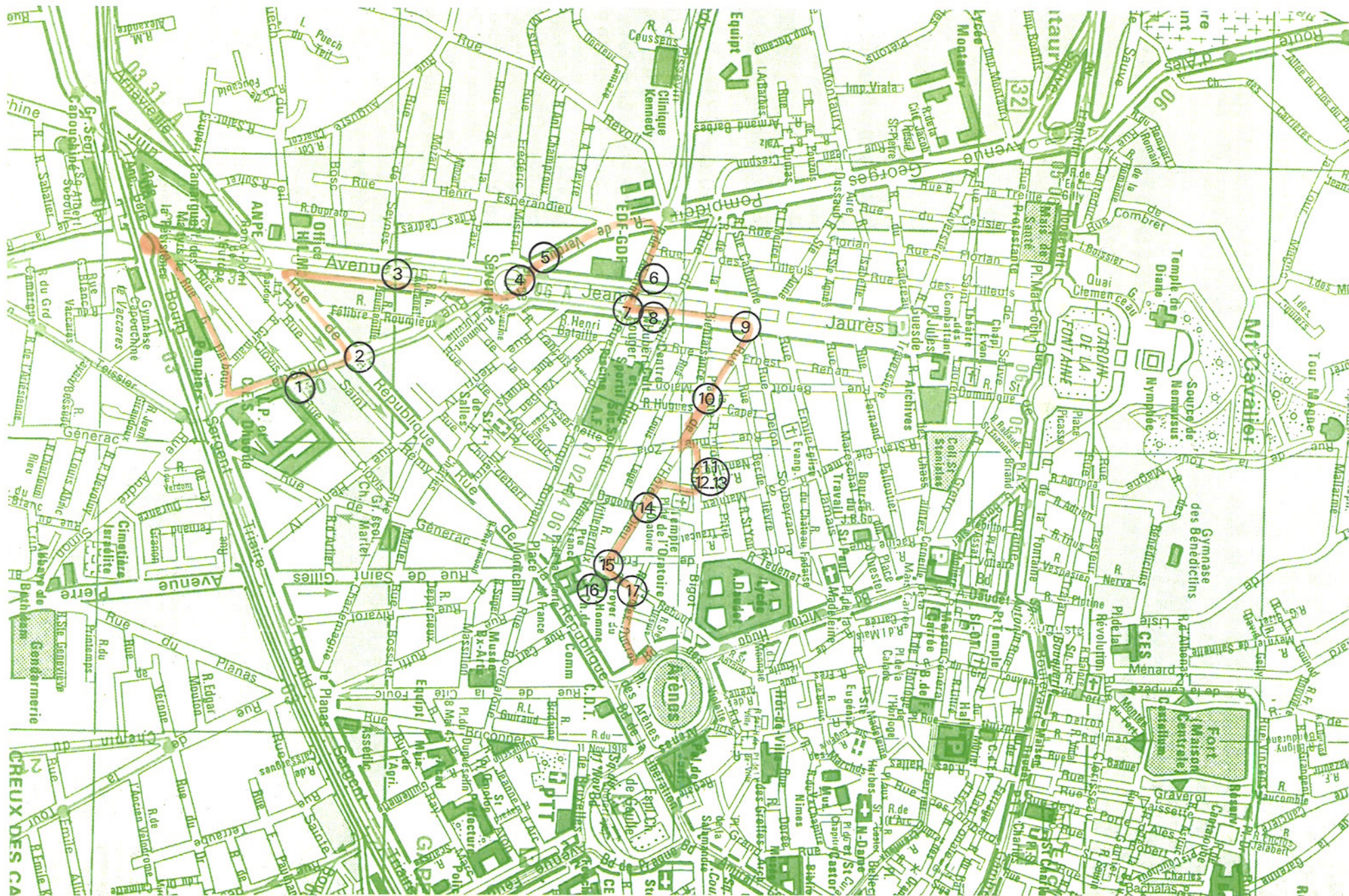
Le parcours proposé n'est pas un circuit touristique, il ne veut pas prétendre montrer les bâtiments remarquables de la ville, ni les oeuvres architecturales fortement médiatisées et qui servent de symbole à la politique urbaine de la cité.

Il est prétexte à montrer que la ville n'est pas seulement modelée par l'architecte qui en trace les plans, mais qu'elle est surtout le reflet de la société qui lui donne le jour;

Parcourir les rues d'une ville est la première façon de l'approcher et d'apprendre à la connaître. Mais le paysage urbain est affaire de perception. Il varie avec les jours, les saisons, les lumières, les modes de déplacement.

Il change aussi avec les informations acquises par l'analyse d'un espace, d'un bâtiment, d'un style.

Les impressions ressenties seront alors confrontées aux usages et à l'histoire.



**REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE DU PARCOURS**

AGENCE CHAMBON - NEGRE et PAGES (89-90)

Bureaux - Hôtel - Logement

(Au fond de la rue : le Lycée Dhuoda)



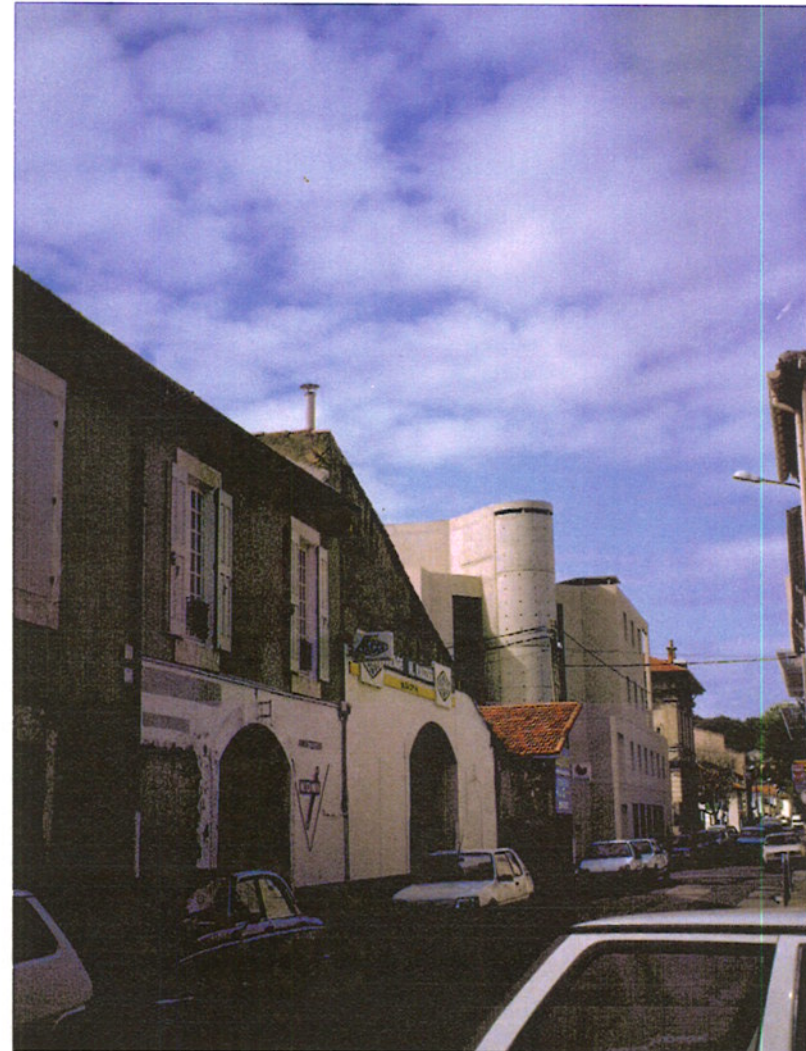
**PHOTO n° 1**

AGENCE MOREL : Immeuble de bureaux

Percement à travers l'immeuble et jonction interne entre la rue Roumieux et l'avenue Jean Jaurès.

Premier immeuble réalisé par l'agence avec prise en compte de l'échelle urbaine de la ville : en rapport avec l'étude urbanistique d'ensemble de Patrick LEMERDY qui proposait le Jean Jaurès comme axe d'entrée de Nîmes et son réaménagement pour lui donner une échelle urbaine.

Il affiche sur le Jean Jaurès, une façade plaquée de granit (valorisation de l'axe principal), et présente une place au centre du bâtiment avec rez-de-chaussée rehaussée d'un déambulatoire.



**PHOTO n° 2**



Agence MOREL - Hôtel Cheops -

Ce bâtiment s'inscrit dans l'Etude Urbaine de Norman FOSTER et reprend le principe qui fait du Jean Jaurès l'artère principale de la ville assurant la liaison avec le Colisée l'axe sud, le périphérique et l'autoroute.

Choix d'une trame urbaine avec volumes et composantes identiques.

Affectation : 3 niveaux de 60 chambres + 20 logements horizontaux.

Identité forte : signalétique de l'Hôtel affichée par l'utilisation de matériaux et le choix des formes et des volumes (trame métallique : la chambre d'hôtel est un lieu où l'on ne vit que la nuit) et la partie habitation plus horizontale.

Exposition S.O. de la façade, difficultés d'occultation et fonction ont amené la dichotomie du traitement des façades en fonction de l'affectation des locaux.



**PHOTO n° 3**

## LE TORTONI - Robert BOUSCAREN (1982)

Réalisé au début du mandat de Bousquet, il répond à une certaine demande de l'équipe municipale en tant que premier immeuble construit sur la place Séverine: donner "le ton" à toute construction future sur la dite place avec pour objectif : la fluidité du bâtiment.

De là sa forme de "quai" à l'angle de l'avenue de Verdun et du boulevard Jean Jaurès, marquant l'intersection de 2 artères passagères. La forme arrondie matérialise la liaison fluide de carrefour.

Parti architectural très minéral en référence à la romanité de Nîmes: ton pierre de l'enduit et nervures rappelant l'appareillage de la pierre.

Fonction :

Rez de Chaussée : Commerces

1er étage :Bureaux + appartements

R + 2 + 1 niveau en retrait

2 F 3 en duplex.



**PHOTO n° 4**

## PERSPECTIVE SUR LA RUE DE VERDUN

En fond la POSTE -de J.P. DUVAL-

L'opportunité foncière a été donnée par la ville : le choix du quartier ayant été fait pour décentraliser la poste et créer la liaison avec la ZUP par l'avenue Kennedy

But : **Marquer le rôle "tertiaire" de cette artère :** bâtiments EDF ... Banques....

La qualité de bâtiment public est ici affichée par la linéarité du parti avec pour contrepartie un problème de perception par rapport au Cadereau.

Eléments "signal" : le grand poteau bleu. Le parti architectural est donné par l'obligation d'assurer un fonctionnement de plain-pied. Ce projet fit l'objet d'un concours.

L'enseigne "LA POSTE" non normalisée a donné lieu à une "bagarre" avec le maître de l'ouvrage .

LOCAUX EDF - par CLAVEL-rue de Verdun prolongée par Avenue G. Pompidou (ancien Cadereau) derrière EDF (Immeuble MOREL).



**PHOTO n° 5**

“Les Tours “ -Arsène HENRY-

Marquage du prolongement de la ZUP, architecture 1960.

Edifiées dans la continuité des principes urbanistiques préconisés par la Charte d’Athènes en 1933 par le C.I.A.M (*Congrès Internationaux d’Architecture Moderne*) sous l’impulsion de Le Corbusier.

La Charte énonçait à l’origine les principes d’un urbanisme aux intentions généreuses (disparition des taudis, le soleil pour tous, verdure, espace et confort...) : une ville faite d’immeubles conçus en objets architecturaux autonomes libérés des contraintes des vieux découpages fonciers : de grandes constructions s’élèvent alors dans d’immenses espaces verts .

Après-guerre, alors que sévit une très grave crise du logement, les principes de la charte d’Athènes ouvrent la voie à la production massive de logements et les idées généreuses sont souvent mamenées, tronquées, mitigées, dans des opérations dont l’image est devenue synonyme de béton ( ZUP de Nîmes ).



**PHOTO n° 6**



**PHOTO n° 7**



**PHOTO n° 8**

QUARTIER DE LA PLACETTE  
-Percée vers la "Tour Magne"

Ce quartier populaire de Nîmes est un village dans la ville.  
Au début formé de "mazets", sa Place est devenue le lieu privilégié où l'on se rencontre, se montre. Il est formé d'îlots avec une circulation interne assurée par des petites places qui ne transparaissent pas sur la rue.



**PHOTO n° 9**

L'école de la Placette -Architectes : BRUNIER et SAUNIER

Parti architectural : doubler l'immeuble existant avec coursive centrale pour libérer un maximum d'espace devant l'école.

Cours de récréation sur le toit.

En 1988 la municipalité organisait un concours d'architecture pour remplacer l'ancien groupe scolaire jugé trop vétuste. Tollé général, refus public des Nîmois de voir démolir ce souvenir d'enfance.

Un second concours est alors lancé sur le thème d'une Extension - Rénovation pouvant accueillir 500 élèves en 2 maternelles et 1 Primaire dans le même ensemble.

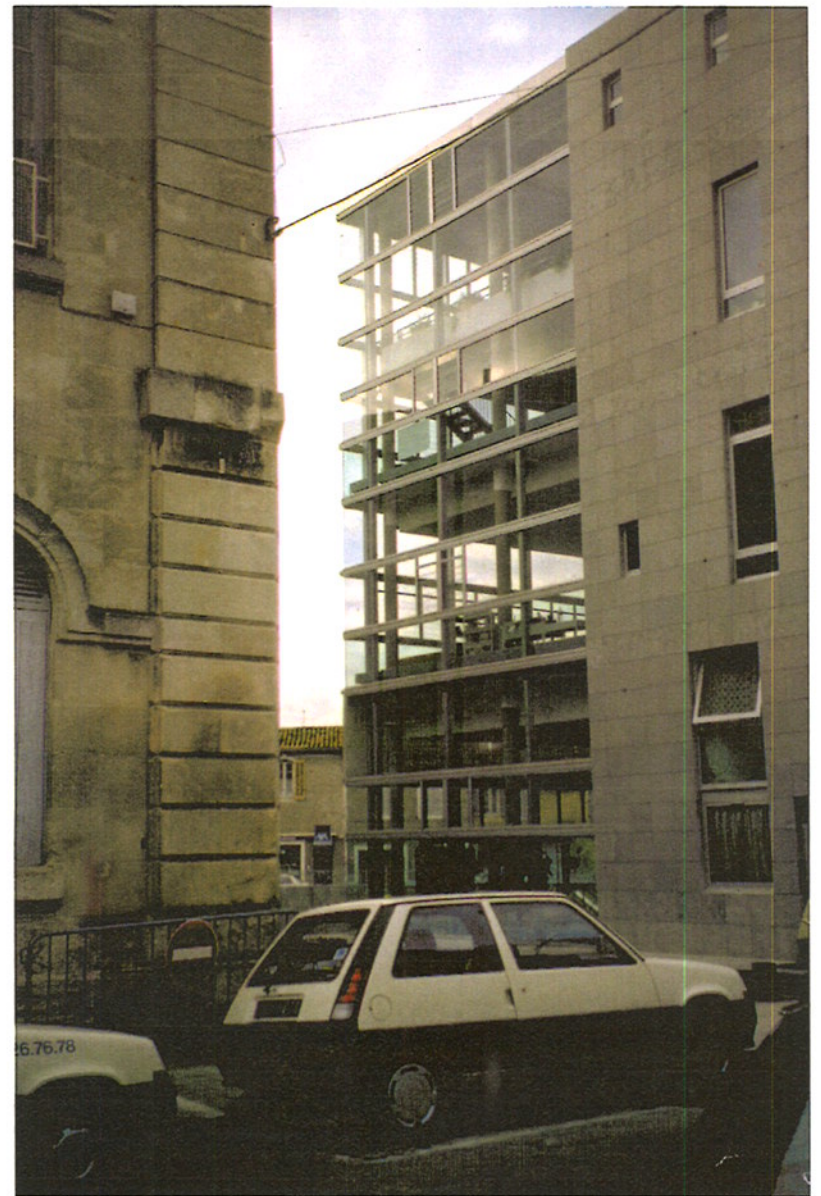
Réaménagement de la place devant le temple et liaison piétonne entre l'école et le temple.



**PHOTO n° 10**



**PHOTO n° 11**



**PHOTO n° 12**

Conserver la façade Nord sur rue Bigot (architecture 19e s.).  
Malgré la sophistication de son habillage le projet est profondément simple et l'école Jules Ferry est conservée, doublée au Sud, en fond de place, d'une seconde barre de même gabarit. Entre les deux une rue intérieure sous verrière.



-Petit Hôtel Particulier (fin 19e s.)



**PHOTO n° 13**

Résidence "Porte de France"-CHAMBON et NEGRE (1984)

Prud'hommes + Logements sur Porte de France

2 tranches de travaux - 2 projets

La résidence construite en 1984

Les Prud'hommes en 1985



**PHOTO n° 14**

Parti urbanistique:  
Rue Hôtel Dieu : tenir compte de l'angle de la parcelle  
Implantation par rapport au Parcellaire existant.  
Retrait sur la Place du Temple  
Alignement des logements imposé sur la rue Porte de France.



**PHOTO n° 15**

Architecture : soumis au contrôle de l'A.B.F. (Porte de France classée).  
d'où le compromis entre une architecture traditionnelle ponctuée de "clins d'oeil "  
modernistes.  
Jardin : Affirmation du végétal par le traitement en bois, les soubassements en brique  
donnant un côté "Maison et Jardin" - Tuiles et gènoises imposées.



**PHOTO n° 16**



**PHOTO n° 17**